



Partenaires sociaux ou complices antisociaux ?

Depuis sa création en 2003, le Cerf n'a cessé d'alerter le pouvoir sur les dérives du syndicalisme, liées notamment à son financement, et son impact sur l'économie : une situation connue de tous les gouvernements précédents qui n'ont rien fait pour garantir la transparence et l'efficacité d'un des piliers de notre démocratie !

"Les écuries d'Augias du Président"

Aujourd'hui notre travail est sur le point d'aboutir. Les abus sont enfin portés à la connaissance du public : *frais de gestion démesurés, salaires hors normes, emplois fictifs, formations et stagiaires fictifs, incompétence (Agefos PME – CGPME), refus de certification des comptes par les commissaires aux comptes pour, entre autre, dépassement de frais des dirigeants (CCFP – CGT), voire abus de bien social et escroquerie en bande organisée* (enquête à l'encontre de l'Opcalia IdF) selon les cas... voilà pour les travers relevés par les commissions d'enquête, la Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DGEFP) et la justice, à l'encontre des syndicats patronaux et salariés sur leur gestion des fonds destinés à la formation professionnelle. Pourtant, rien que sur la base légale, les "partenaires sociaux" se partagent plus de 140 millions d'euros prélevés sur les entreprises pour faire "vivre" un dialogue social dont la majorité des entreprises sont exclues par absence de représentation...^[1]

Casse économique et sociale

Dans ce système, les TPE sont reconnues pour être les vaches à lait de la formation professionnelle. Le rapport Ferracci (2008) ne s'arrête pas là, affirmant qu'elles en bénéficient le moins. Pire, la France est le pays où l'on dépense le plus pour la formation professionnelle (24 milliards d'Euros), avec les plus mauvais résultats de la zone Euro ! Les salariés les moins qualifiés ne bénéficient pas de formation et restent sans espoir d'un quelconque ascenseur social.

Et le prochain scandale ? La médecine du travail, le 1% logement, les assurances complémentaires, la Sécurité Sociale... au choix et pas forcément dans l'ordre. Et la liste n'est pas limitative.

Tous ces scandales, connus ou à venir, ont trois points communs :

- 1- ils trouvent tous leur origine dans des prélèvements sur les entreprises et les salaires ;
- 2- ce sont des syndicats institués par la Loi qui en ont la gestion...
- 3- qu'elles soient membres d'un syndicat ou non, les entreprises ont l'obligation de financer tous les syndicats (patronaux et salariés) !

Pendant ce temps-là, plus de 750 entreprises en difficultés financières ferment chaque jour, dont 250 sont jugées défaillantes. 94% sont des TPE.

A ce niveau-là, ce n'est plus de "dialogue social" dont on a besoin, mais d'un engagement de tous les politiques à ne pas faire comme les dirigeants de l'Agefos (CGPME), c'est-à-dire « fuir devant leurs responsabilités » comme le souligne la DGEFP !

**Je vote pour que Nicolas Sarkozy soit le premier Président
à mettre un terme à ces scandales connus de tous ces prédécesseurs.**

Vos contributions les plus pertinentes, lors du vote,
seront transmises directement à la Présidence de la République (sauf avis contraire)

Adressez ce communiqué à vos élus !

Pour voter, retournez ce fax avec vos coordonnées au 01 40 99 93 23

Ou adressez-nous un mail à : mettrefinauscandale@lescreateurs.org

Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !

Cotisation 30€ à l'ordre du Cerf.

[1] Pour plus de détail lire Le Point n°1866 du 19 juin 2008 "Formation professionnelle : un scandale de 24 milliards"

Parce que nous sommes des millions, nous serons entendus !

Pour se désinscrire : desinscription-cp@pmetpe.com ou par fax au : 01 40 99 93 23

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org